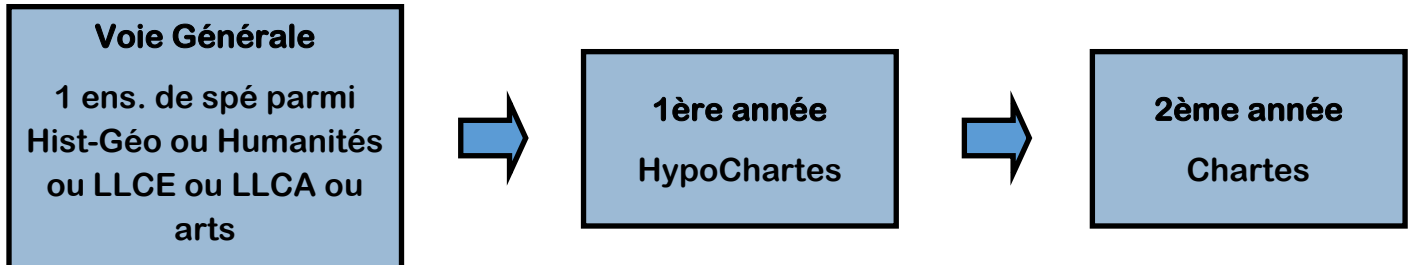


**Classes préparatoires littéraires**  
*voie: Ecole nationale des Chartes*  
*Filière A (concours avec latin)*  
*Filière B (concours sans latin)*



**Organisation des CPGE Chartes**

Les classes préparatoires Chartes accueillent les bacheliers de filière générale. Une dizaine de lycées préparent au concours d'entrée à l'Ecole Nationale des Chartes.

**Horaire hebdomadaire en en classe prépa au concours de l'Ecole Chartes**

Enseignements obligatoires	Filière A (classique)		Filière B (moderne)	
	1ère année	2ème année	1ère année	2ème année
Français	2h	4h	2h	4h
Latin	6h	5h	-	-
Histoire médiévale	4h	4h	1h	2h
Histoire moderne	5h	5h	5h	5h
Histoire contemporaine	-	2h	5h	4h
Géographie	-	-	4h	2h
Langue vivante 1	2h	2h	4h	4h
EPS	2h	2h	2h	2h
Enseignements optionnels	1ère année	2ème année	1ère année	2ème année
Latin	-	-	4h	4h
Grec	4h	4h	4h	4h
Langue vivante 2	2h	2h	2h	2h
Histoire des arts	-	-	4h	4h

La 1ère année (dite «HypoChartes») ne peut être doublée (sauf cas exceptionnel). L'élève peut être autorisé à doubler la 2ème année (dite «Chartes») après accord du conseil de classe.

## Compétences requises pour l'admission en classe préparatoire B/L

Cette classe s'adresse à des candidats passionnés d'histoire mais également bons en français et en langues (et très bons latinistes pour la filière A).

*La sélection pour l'admission en classe préparatoire littéraire se fait sur dossier à partir des notes de 1<sup>ère</sup> et des deux premiers trimestres de Terminale, des résultats aux épreuves anticipées, des appréciations des professeurs et de l'avis du chef d'établissement mentionnés sur la fiche Avenir.*

### Procédure d'admission en classe préparatoire aux grandes écoles

**18 janvier au 9 mars 2023:** formulation des vœux par les candidats sur le portail [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr) (10 vœux maximum non classés).

**8 mars au 6 avril 2023:** examen des vœux en conseil de classe. Chaque vœu fait l'objet d'une fiche Avenir avec les appréciations des professeurs et l'avis du chef d'établissement.

**Jusqu'au 6 avril 2023:** constitution des dossiers (dématérialisés) et confirmation des vœux.

**A partir du 1 juin 2023:** consultation des décisions des établissements et réponses des candidats. Dès qu'il reçoit deux réponses positives, le candidat doit choisir entre les deux sans renoncer à ses vœux en attente.

**A partir du 15 juin 2023:** début de la procédure complémentaire.

**Mi-septembre 2023:** fin de la procédure Parcoursup.

## Les débouchés

**Concours de l'Ecole Nationale des Chartes :** le concours d'entrée en première année se subdivise en deux sections en fonction de la filière suivie:

- Filière A (classique) : 12 postes par an
- Filière B (moderne) : 7 postes par an

pour un nombre de candidats au concours d'entrée d'environ 200 chaque année.

L'Ecole Nationale des Chartes prépare au diplôme d'archiviste paléographe et forme les responsables de la conservation du patrimoine national dans les archives nationales, départementales et communales, les bibliothèques nationales et universitaires, les musées nationaux, l'Inventaire national des Monuments Historiques. Certains diplômés peuvent aussi devenir enseignants ou chercheurs (université, CNRS).

**La scolarité à l'École Nationale des Chartes** dure 3 ans et 9 mois. L'École Nationale des Chartes délivre deux diplômes: le diplôme d'archiviste paléographe et un Master dédié à l'histoire et aux nouvelles technologies. Les chartistes suivent un enseignement historiographique de haut niveau tourné vers l'analyse de documents de toutes sortes (matériaux archéologiques, livres, écrits, œuvres d'art, supports audiovisuels et électroniques, etc.), l'étude de l'évolution du néo-latin et des langues romanes, ainsi que l'histoire du droit et des institutions. La formation inclut des séjours à l'étranger (stage d'un mois dans des bibliothèques, des musées ou des services d'archives européens et semestre d'études dans le cadre des échanges échange Erasmus). Pour ceux qui se destinent aux carrières de conservateur du patrimoine dans les musées et les monuments historiques, il existe une possibilité de double cursus Ecole des Chartes-Ecole du Louvre.

Pendant leur scolarité, les étudiants bénéficient du statut d'élèves-fonctionnaires stagiaires et sont rémunérés (1250€ nets par mois). A l'issue de leur scolarité ils soutiennent une thèse d'établissement et sont nommés archivistes-paléographes. Ce diplôme leur permet d'accéder à des concours réservés de l'Institut National du Patrimoine (section Archives) pour devenir conservateur d'archives ou de l'ENSSIB (Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques) pour devenir conservateur des bibliothèques. Les archivistes-paléographes peuvent exercer dans les Archives nationales ou départementales, les grandes bibliothèques, les Monuments historiques et les Musées nationaux ainsi que dans les grandes entreprises privées. Certains continuent à l'université en vue de préparer l'agrégation ou un doctorat d'histoire. Le diplôme permet aussi de postuler auprès de grands établissements français à l'étranger (Ecole Française de Rome ou Casa Velasquez...).

**Accès en cycle Master dans certains IEP** : certains instituts d'études politiques (Aix-en-Provence, Lille, Lyon) proposent une voie d'accès spécifique en cycle de Master aux admissibles ou sous-admissibles aux concours A et B de l'École Nationale des Chartes, en fonction des notes obtenues aux épreuves et du résultat d'un entretien.

**Accès au CELSA** : cette grande école interne à Sorbonne Université ouvre aux candidats du concours de l'École nationale des Chartes (sections A et B) des voies d'accès en L3 et en master 1 de journalisme.

**Poursuite d'études universitaires** : les élèves des classes préparatoires littéraires obtiennent à la fin de chaque année scolaire des crédits européens (ECTS) leur permettant de faire valider leur parcours par l'établissement d'enseignement supérieur dans lequel ils souhaitent poursuivre leurs études. A l'issue des deux années de prépa Chartes, ils peuvent par exemple accéder à une L3 Histoire, Lettres ou Histoire de l'art en université. S'ils ont doublé la 2ème année (dite «Chartes») ils peuvent obtenir l'équivalence de la licence (L3) et entrer directement sur dossier en 1 ère année de Master (M1) dans une université partenaire du lycée.

## Classe préparatoire Chartes en Occitanie

### Académie de Toulouse

Lycée	Localisation	Internat	Statut	1ère année	2ème année
Lycée Pierre de Fermat	Toulouse	Oui	Public	Chartes A & B	Chartes A & B